



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/11/2024

AFFICHEE LE :

07/11/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 25

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE DE LA DÉLIBÉRATION

L’an deux mil vingt quatre, le 13 novembre , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTE : Chantal HENRY

PROCURATIONS : Axelle MORINEAU À Emmanuelle LEPETIT, Laurence FILOCHE-GARNIER À Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TABLEAU DES EMPLOIS

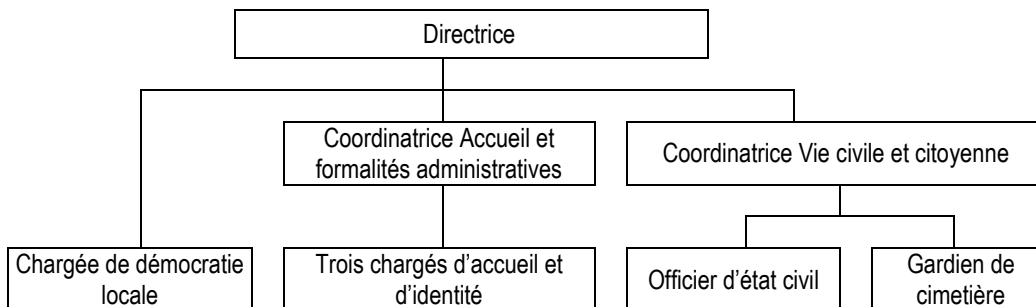
DELIBERATION N° DELIB-2024-100

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

A l'occasion de mouvements de personnels et notamment du départ de la directrice de la vie citoyenne et institutionnelle dans le cadre d'une mobilité externe, il vous est proposé de tenir compte de la montée en compétences des agents et d'ajuster l'organisation de la direction de la vie citoyenne et institutionnelle, en transformant les postes suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- Les postes n°362 (directrice) et 133 (directrice adjointe) sont fusionnés dans le poste de directrice de la vie citoyenne et institutionnelle. Ce nouveau poste de directrice rassemble les missions de la directrice actuelle et de son adjointe, auxquelles sont retirés une partie de l'encadrement (par la montée en responsabilité d'une agente) et certaines missions administratives (déléguées à des agents de la direction).
- Le poste n°107 d'officier d'état civil est transformé en coordinatrice Vie civile et citoyenne, en responsabilité hiérarchique du poste d'officier d'état civil restant et du gardien de cimetière.

L'organisation de la direction serait ainsi la suivante :



Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

VU le code général de la fonction publique, dont son article L-313-1,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

VU l'information donnée aux membres du comité social territorial,

- **DE SUPPRIMER** les postes suivants :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
362	VIE CITOYENNE ET INSTITUTIONNELLE	Directrice	35h/35h	Grades d'attaché et attaché principal
133	VIE CITOYENNE ET INSTITUTIONNELLE	Directrice adjointe	35h/35h	Grade de rédacteur principal 2e et 1re classe, grade d'attaché
107	VIE CITOYENNE ET INSTITUTIONNELLE	Officier d'état civil	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs, grade de rédacteur

- **DE CRÉER** les postes suivants :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
362	VIE CITOYENNE ET INSTITUTIONNELLE	Directrice	35h/35h	Grades d'attaché et attaché principal
107	VIE CITOYENNE ET INSTITUTIONNELLE	Coordinatrice Vie civile et citoyenne	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs, grade de rédacteur

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
		28	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT